



## Le Trophée Rotary 2024 de la Création d'Entreprise vient de rendre son verdict avec trois beaux projets récompensés.

- 12<sup>ème</sup> édition de ce Trophée
- Les lauréats des éditions précédentes ont créé entre 300 et 400 emplois dans les Alpes Maritimes
- 36 très jeunes entreprises (moins de 18 mois d'existence ou à créer dans les 6 prochains mois) ont candidaté pour cette édition.
- 15 semi-finalistes ont « pitché » devant un jury de professionnels et 3 finalistes ont été sélectionnés.
- Les 3 finalistes ont défendu leur projet devant 120 personnes, membres du Rotary ou des entreprises partenaires, durant la soirée de gala. Le classement final a été déterminé par un vote de l'assistance.

### Les trois lauréats sont :

#### - 1<sup>er</sup> prix : Somanity représenté par son fondateur Mathieu Merian

Somanity a pour ambition de développer un exosquelette permettant aux personnes handicapées de pouvoir se mouvoir de façon autonome. La spécificité de leur projet est de viser à un prix de vente de l'exosquelette 25 fois inférieur à ce qui existe aujourd'hui sur le marché. Ceci étant notamment rendu possible par des innovations technologiques et notamment l'utilisation intensive de l'impression 3D.

#### - 2<sup>ème</sup> prix : Synaptic représenté par ses fondateurs Richard Emery et Pedro Nevez

Synaptic est une entreprise pilotée par deux chirurgiens expérimentés de la chirurgie de la moelle épinière. Leur constat est un manque d'échange des meilleures pratiques entre les praticiens de leur spécialité. Leur ambition est de créer une base de données des meilleurs pratiques suivant les cas de pathologies présentées. La logique de leur application est de dégager un indice de collégialité donnant de l'information au praticien qui reste évidemment le décideur du traitement à appliquer. La vocation de cette base de données « intelligente » est de se développer au niveau mondial. Au-delà de leur spécialité, cet outil pourrait être applicable à d'autres spécialités médicales.

#### - 3<sup>ème</sup> prix : Pass-Mémo présenté par ses deux fondateurs Pierre Getti et Pierre Canivet

Pass-Memo est une entreprise se focalisant sur l'aide aux personnes atteintes de maladies du type de la maladie d'Alzheimer. Le concept fait se rencontrer des personnes atteintes de ces pathologies avec des personnes contact, avec l'aide de la famille, les aidant à reconstruire sous la forme de livres de mémoire leurs souvenirs. L'utilisation à des fins thérapeutiques de ces livres par les familles et le corps médical contribuant à ralentir les effets de la maladie sur les personnes atteintes.

Les lauréats se sont vus remettre 20 000 € de prix financés par les 11 clubs Rotary organisateurs ainsi que par nos fidèles partenaires que sont : **SG-SMC, CCI Nice Côte d'Azur, Hautier IP, IRCE, Cannes Lérins TV et Cannes Bastide Rouge.**

La soirée a aussi vu deux lauréats des années précédentes, les sociétés **Akidaia** et **O-Kidia** venir nous présenter les progrès réalisés par leur entreprises, progrès qui sont impressionnants dans les deux cas

### Jean-Paul FAURE

Coordinateur du Trophée Rotary 2024 de la Création d'Entreprise

Tel. 06.31.21.80.14.

jpv.faure@gmail.com